

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M^r Mazel, Antoine
 profession de mécanicien
 natif de Aurillac dép^t du Cantal
 demeurant à Aurillac
 allant à Tahiti sept^e (colonie f^o)
 âgé de 19 ans taille d'un mètre 62 cent^{es}
 cheveux châtain front ordinaire
 sourcils 5 yeux bruns
 nez gros bouche mojeune
 barbe non menton non
 visage oval teint blanc

SIGNES PARTICULIERS

faiblesse des yeux
un grain de beauté sur le front

PIECES DÉPOSÉES

Un demandeur

Fait à Aurillac le 16 Aout
mil 1921
Signature des témoins Signature du porteur

Pena faire viser son
passport par le Consul
de l'Etat. Unin.

N^o 53 du Registres

Monsieur le Préfet
du Cantal
Aurillac

le Préfet.

Antoine Mazel
Aurillac, Domicile
Aurillac; Ai
de votre haute
seport pour me
établissements français
relire domicile

Mon Beau frère
tion de quitter
du Havre, vers le
prochain.

remer Monsieur
de ma plus

le 16 Aout 1921
Jean Mazel

Dame Be. Rosalie
et cette présente
Mazel à se rendre
français d'Océanie
chez sa Sœur et

me. Mazel



Monsieur le Préfet
Du Département Du Cantal
Aurillac

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Jean Antoine Mazer
né le 9 mai 1902 à Aurillac, domicilié
à Avenue Milhaud Aurillac; Ai
l'honneur de solliciter de votre haute
bienveillance un passeport pour me
rendre à Tahiti Etablissements français
de l'Océanie, pour y élire domicile
chez ma Sœur et Mon Beau-frère
j'aurai l'intention de quitter
la France par le port du Havre, vers le
mois de septembre prochain.

Je vous prie d'agréer Monsieur
le Préfet l'estime de ma plus
haute considération

Aurillac le 16 Août 1921
Jean Mazer

Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal
avec avis favorable

Aurillac, le 16 Août 1921

Le Commissaire de Police,



Je soussigné Madame Re. Rosalie
Mazel autorise par cette présente
mon fils Jean Antoine Mazer à se rendre
à Tahiti Etablissements Français d'Océanie
pour y élire domicile chez sa Sœur et
son Beau-frère
Rosalie Mazer